



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Corse

Question au Gouvernement n° 3293

Texte de la question

## ASSASSINAT DU PRÉFET ERIGNAC

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Antoine Leonetti, pour le groupe UDF.

**M. Jean-Antoine Leonetti.** Monsieur le président, ma question s'adresse au Gouvernement. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je pense qu'elle s'adresse d'ailleurs à l'ensemble des députés, et même à toute la République. (*« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il voulait vivre comme un citoyen ordinaire. Ce soir-là, il allait tranquillement au concert. Il a été assassiné, exécuté, de dos, par trois balles dans la tête. Il était préfet : Claude Erignac représentait la République. Il est mort parce qu'il était la République, parce qu'il était la France.

Aujourd'hui, je ne suis pas le seul à m'interroger, car cela fait déjà quatre ans, quatre longues années, que Claude Erignac est mort.

Mon intervention n'est pas une question parce qu'elle n'exige pas de réponse. Elle tend essentiellement à faire en sorte que ce gouvernement, comme ceux qui lui succéderont, que tous les députés, comme ceux qui leur succéderont, que tous les citoyens de ce pays proclament clairement, comme l'a dit hier Mme Erignac, qu'il faut avoir le courage et la volonté de ne jamais oublier et de lutter contre l'inacceptable.

Je n'exige donc pas de réponse. Je souhaite simplement que le Gouvernement et l'ensemble des députés, par un simple moment de silence, témoignent qu'ils disent tous non à l'oubli, oui au courage et à la volonté.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe Démocratie libérale et Indépendants et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Verts.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Lionel Jospin,** Premier ministre. Monsieur le député, puisque vous n'avez pas posé de question, je ne vous apporterai pas une réponse, mais je tiens à faire écho à vos propos relatifs au souvenir de Claude Erignac. Claude Erignac a été assassiné le 6 février 1998. Le Président de la République, moi-même, le ministre de l'intérieur de l'époque, ont été en Corse lui rendre hommage. Pour moi, il s'agissait non seulement d'un devoir à l'égard d'un préfet de la République, assassiné lâchement dans le dos alors qu'il faisait confiance à tous, mais aussi d'un hommage au jeune homme dont j'avais partagé, vous le savez sans doute, pendant plusieurs années, les études et qui fut mon voisin de chambre à la cité universitaire d'Antony.

**M. Didier Julia.** Qu'est-ce que cela change ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Alfred Recours.** Un peu de décence !

**M. le Premier ministre.** Nul plus que moi, au-delà de mon devoir d'Etat (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), ne peut donc se sentir plus proche de Claude Erignac et de sa famille.

*(Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.)*

Depuis, plusieurs de ses assassins présumés ont été arrêtés.

**Mme Marie-Thérèse Boisseau.** Et jugés ?

**M. le Premier ministre.** Depuis, la justice, c'est-à-dire les juges antiterroristes et, sous leur direction, la police s'attachent à retrouver le dernier homme qui se trouve encore en liberté. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)* Je ne doute pas que les forces de sécurité y parviendront.

**M. Jean-Michel Couve.** On retrouve plus facilement Schuller !

**M. le Premier ministre.** Ce jour-là, Yvan Colonna, assassin présumé, aura à rendre des comptes à la justice de notre pays. Et nous serons nombreux à nous en réjouir, tout en gardant présente à l'esprit l'ombre du préfet Erignac. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Leonetti](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3293

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 février 2002